

**A**u cours des dernières décennies, la garde non parentale a suscité un intérêt croissant au Canada et ce pour au moins deux raisons : l'augmentation importante du taux de participation des mères au marché du travail et une meilleure connaissance des effets bénéfiques des services de garde éducatifs de qualité sur le développement des jeunes enfants.

Mais en dépit de cet intérêt, il est étonnamment difficile de trouver des informations précises et actualisées sur la question. Il n'existe par exemple aucune enquête statistique visant à recueillir des données sur l'utilisation, le prix et les dépenses, le coût ainsi que la qualité des services de garde.

La présente étude tente de combler cette lacune en puisant à plusieurs sources de données comme l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), l'Enquête nationale sur la garde d'enfants (ENGE), l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) et quelques enquêtes québécoises et canadiennes sur la qualité des services. Elle apporte ainsi un éclairage nouveau sur la garde non-parentale au Canada, en termes d'utilisation, de dépenses et de qualité des services utilisés.

Après avoir présenté les façons de penser les plus répandues en matière de garde des enfants et décrit le contexte politique dans lequel se tient le débat actuel autour de cette question, les auteurs examinent en détail comment les familles canadiennes gardent ou font garder leurs enfants, en soulevant les questions suivantes : Combien de familles utilisent des services de garde non parentale ? Comment ces habitudes ont-elles évolué depuis 1995 ? Les familles dont la mère ne travaille ou n'étudie pas ont-elles recours aux services de garde non parentale ? Qui au juste utilise quels types de services ?

Les auteurs examinent toutes les catégories de familles, mais les données disponibles les ont amenés à privilégier celles dont la mère travaille ou étudie. Par ailleurs, ils étudient la question en adoptant une définition étendue des modes de garde, incluant la garde parentale, la garde non parentale réglementée ou non, ainsi que la maternelle.

Ils constatent que près de 80 p. 100 des enfants d'âge préscolaire dont la mère travaille ou étudie sont régulièrement en garde non parentale. Et la moitié le sont dans des milieux réglementés, une proportion qui atteint près des deux tiers si l'on inclut la maternelle. Par ailleurs, un nombre appréciable d'enfants dont la mère est au foyer fréquenteraient aussi une garderie, une prématernelle, une maternelle ou un autre type de garde réglementé.

En ce qui concerne les dépenses, les auteurs tentent de savoir combien les familles canadiennes dépensent en

frais de garde. Pourquoi ces frais sont si élevés pour certaines familles et si faibles pour d'autres ? Et d'expliquer l'existence de services de garde à coût nul.

Ils constatent que les frais de garde annuels des familles canadiennes ayant des enfants d'âge préscolaire (à l'exception du Québec) s'élèvent en moyenne à 4 500 dollars pour toutes les familles dont la mère travaille et à 6 900 dollars pour celles dont la mère travaille toute l'année à temps plein. Soit, généralement, près de 20 p. 100 du revenu de la mère. Et pour la plupart des familles, constatent-ils, les dépenses en frais de garde sont associées au niveau de revenu de travail de la mère.

Du point de vue des politiques publiques, ces observations suggèrent que les frais de garde sont un obstacle à la participation au marché du travail pour de nombreuses mères. Dans certains cas, cela leur imposera de modifier leur situation d'emploi ou le type de garde non parentale qu'elles utilisent afin de réduire le fardeau financier de services de garde.

Étant donné le recours très répandu à la garde non parentale, ces conclusions soulèvent aussi la question de leur qualité. En troisième partie, les auteurs examinent donc les données disponibles et concluent à une qualité trop souvent insuffisante. Même si la grande majorité des milieux réglementés offrent un environnement sain et sécuritaire aux enfants, beaucoup ne développent pas pleinement les aptitudes cognitives, linguistiques, comportementales, sociales et motrices des enfants. L'information dont on dispose en ce qui concerne les milieux non réglementés semble dénoter une qualité plus faible encore.

Puisque les mères sur le marché du travail sont là pour y rester et que la grande majorité de leurs enfants fréquentent des services de garde non parentale, les auteurs font valoir qu'il est temps de changer notre façon de voir la situation et de considérer la garde parentale et la garde non parentale comme des approches complémentaires et non comme des substituts. Ils préconisent donc une stratégie qui rendrait plus abordables pour toutes les familles des services de garde éducatifs de qualité. Ils évaluent à cette fin les avantages et les limites des diverses formes d'aide publique : 1) les crédits d'impôt ou les transferts en espèces aux parents ; 2) les coupons liés à l'utilisation de services de garde non parentale ; 3) les subventions ciblées pour les familles à faible revenu ; 4) le financement direct des fournisseurs de services de garde réglementés. C'est avec ces deux dernières formes d'aide que l'incidence serait la plus positive, estiment-ils, surtout le financement direct pour améliorer l'abordabilité et la qualité.